

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 37 (2000)
Heft: 1437

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Imperméable, parapluie et baromètre

LE GOUVERNEMENT A donc décidé de consulter les milieux intéressés sur l'adhésion de la Suisse à l'ONU. Quel contraste avec mai 1992! Quatre conseillers fédéraux, majoritaires de justesse au sein du collège, décidaient alors de déposer une demande d'adhésion à l'Union européenne à la surprise de toute la classe politique.

Si la hardiesse d'alors s'est révélée téméraire, les précautions gouvernementales d'aujourd'hui confinent à la manie névrotique. La consultation n'est qu'un coup pour rien. Car il y a belle lurette que tous les avis sont connus, y compris celui du gouvernement.

En 1998, le gouvernement publiait un épais rapport favorable à l'adhésion en réponse à un simple postulat socialiste. La même année il inscrivait l'adhésion à l'ONU dans ses objectifs de législature 1999–2003. Dans sa très grande majorité le Parlement a approuvé les intentions gouvernementales. Les milieux économiques donnent ouvertement leur feu vert. Si le front des «oui» est clair, celui des adversaires ne l'est pas moins. L'Association pour une Suisse indépendante et neutre, l'ASIN, réserve tous ses importants moyens financiers pour combattre l'ONU. L'UDC fait du repli nationaliste son fonds de commerce.

La consultation est d'autant plus inutile qu'il n'y a aucune

marge de manœuvre, aucune voie de compromis entre le «oui» et le «non». Si le Conseil fédéral demande tout de même l'avis des milieux intéressés, c'est, dit-il, pour respecter l'exigence constitutionnelle de consultation sur les traités internationaux importants. Le gouvernement affirme également vouloir ouvrir le dialogue sur les relations entre la Suisse et l'ONU. Dialoguer avec l'ASIN ou avec l'UDC? Adolf Ogi lui-même sait que la tentative est désespérée au sein de son propre parti.

Pour se protéger des averses d'insultes des nationalistes ultra-conservateurs, le gouver-

*Dans le dossier de
l'adhésion de la
Suisse à l'ONU,
les précautions
gouvernementales
confinent à la manie
névrotique*

nement ne sort qu'avec le parapluie du strict respect des procédures et l'imperméable du dialogue nécessaire. Il pourra même s'offrir le luxe d'un baromètre avec le référendum an-

noncé contre l'armement des soldats suisses en mission de paix à l'étranger.

Plus simplement, la prudence du Conseil fédéral est dictée par la peur face à la progression de l'UDC qui ronge dangereusement l'électorat des autres partis. Par ses multiples précautions, le gouvernement tente de ménager le parti de Christoph Blocher et de sauver une formule qui n'a plus rien de magique. Le temps de la clarté et du courage semble pourtant venu pour laisser sur le bord du chemin la minorité irréconciliable des nostalgiques du réduit national. AT